



Office of Temporary and Disability Assistance

BUREAU DES AUDIENCES ADMINISTRATIVES AVIS D'AUDIENCE TÉLÉPHONIQUE

Vous avez été convoqué pour une audience téléphonique. Vous n'avez pas besoin de vous présenter au bureau des audiences équitables (Fair Hearing Office).

L'avis d'audience équitable indique la date et l'heure de l'audience téléphonique.

Plusieurs audiences sont planifiées toutes les 90 minutes. Les audiences peuvent commencer à n'importe quel moment dans la période prévue de 90 minutes. Vous et le(s) représentant(s) autorisé(s) doivent être disponibles et répondre à un appel téléphonique de l'agent d'audience à partir de l'heure indiquée dans l'avis de convocation. Les audiences peuvent commencer avant ou après la période prévue de 90 minutes. Veuillez être disponible plus longtemps que la période prévue de 90 minutes si vous n'avez pas encore reçu d'appel de l'agent d'audience.

L'appel de l'agent d'audience peut apparaître sur l'afficheur comme étant le 518-549-0500, 518-391-4565, 212-459-7801, ou bloqué, restreint, non disponible, etc.

Les agents d'audience appelleront deux fois le numéro de téléphone fourni avec au moins dix minutes entre chaque appel. L'absence de réponse aux deux appels téléphoniques de l'agent d'audience effectués après la période prévue de votre audience, peut entraîner que la demande d'audience équitable soit considérée comme abandonnée. L'OAH peut considérer la demande d'audience équitable comme abandonnée si le numéro de téléphone fourni est débranché. Si la demande est considérée comme abandonnée, vous pouvez demander à ce que l'OAH rouvre l'audience équitable à l'aide des coordonnées ci-après.

Veuillez fournir un ou des numéros de téléphone à jour avant la date prévue de votre audience à l'aide des coordonnées ci-après. L'OAH coordonnera des moyens alternatifs afin que vous puissiez participer si vous n'avez pas accès à un téléphone ou à un numéro de téléphone valide ou utilisable.

Vous entendrez la présentation de l'agence par téléphone, pendant l'audition et vous pourrez interroger le représentant de l'agence et tout témoin. Vous pouvez expliquer votre version du problème.

Vous devez envoyer des copies des preuves documentaires à l'OAH au moins deux jours ouvrables avant l'audience. OAH accepte les preuves par courrier, par fax ou via le portail sécurisé de téléchargement de documents. Si vous utilisez le courrier US, veuillez tenir compte du délai de livraison pour vous assurer que les preuves soient reçues à temps.

Téléchargement sécurisé : UpLoad.NY.gov ; Utilisez votre identification de connexion MyBenefits

Fax : 518-473-6735

Courrier : Office of Administrative Hearings
New York State Office of Temporary and Disability Assistance
40 N. Pearl St, Fl 15, Albany NY 12243

Veuillez appeler le Bureau au numéro gratuit 800-342-3334 pour toute question ou mise à jour de coordonnées.

Avis d'audience téléphonique
Lettre D (pièce jointe à l'OAH-457) -FR